

Ville de Beauharnois

13^e séance du conseil municipal

Séance extraordinaire

Tenue le 19 juillet 2016 à la salle des délibérations du conseil municipal, sise au 660, rue Ellice à Beauharnois conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes à laquelle sont présents, les membres du conseil, Michel Quevillon, Guillaume Lévesque-Sauvé, Patrick Laniel, Jacques Daoust et Linda Toulouse sous la présidence du maire suppléant Gaëtan Dagenais, formant QUORUM. Absent : Monsieur Claude Haineault.

Sont également présentes à cette séance, mesdames Julie Fortin, directrice générale et Lynda Daigneault, greffière adjointe.



Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

Numéro 2016-07-310 Ouverture de la séance

Il est proposé par monsieur Guillaume Lévesque Sauvé.
Appuyé par monsieur Patrick Laniel
Il est résolu :

- **Que** la séance ordinaire du conseil municipal soit et est ouverte à 19 h 08.

Adoptée unanimement.

Numéro 2016-07-311 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Linda Toulouse
Appuyé par monsieur Jacques Daoust
Il est résolu :

- **Que** l'ordre du jour soit et est adopté en y reportant le point suivant :

1.0 Ouverture de la séance

- 1.1 Ouverture de la séance à 19 h
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2.0 Administration générale et Service du greffe

- 2.1 Embauche d'une technicienne en documentation – Bibliothèque – Remplacement d'un congé de maternité

3.0 Services administratifs et financiers

- 3.1 Annulation de la résolution 2016-03-090 - Autorisation de signature – Ouverture d'une marge de crédit – Banque Nationale

4.0 Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu

- 4.1 Octroi de contrat – Construction de canalisations et d'ouvrages souterrains – Parc industriel – Phase 2 – ING-2016-05-023

5.0 Affaires nouvelles

Numéro 2016-07-311 Adoption de l'ordre du jour (suite)

6.0 Communication des membres du conseil

7.0 Période de questions

8.0 Levée de la séance.

Adoptée unanimement.

**Numéro 2016-07-312 Embauche d'une technicienne en
documentation – Bibliothèque – Remplacement
d'un congé de maternité**

Attendu le départ en congé de maternité de la technicienne en documentation – Bibliothèque et qu'il y a lieu de la remplacer ;

Attendu qu'un affichage de ce poste a été effectué à l'interne du 12 au 19 mai 2016 pour lequel aucune candidature n'a été reçue ;

Attendu qu'un affichage de ce poste a été effectué à l'externe du 20 mai au 3 juin 2016 ;

Attendu que trente (30) curriculum vitae ont été reçus et que quatre (4) candidats ont été sélectionnés pour une entrevue et un test d'aptitude le 22 juin 2016 ;

Attendu que le comité de sélection formé de mesdames Lynda Daigneault, Caroline Ménard et de monsieur Éric Brunet, ont sélectionné madame Sylvie Hébert, celle-ci s'étant démarquée lors de l'entrevue et du test d'aptitude et qu'elle possède les compétences nécessaires pour occuper cet emploi ;

Il est proposé par madame Linda Toulouse

Appuyé par monsieur Michel Quevillon

Il est résolu :

- **Que** madame Sylvie Hébert soit et est nommée Technicienne en documentation – Bibliothèque – Remplacement d'un congé de maternité de douze (12) mois au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.
- **Que** son salaire annuel soit fixé à l'échelon 1 de la classe 8 en vertu de la structure salariale du personnel syndiqué.
- **Que** l'occupation de ce poste soit effective le ou vers le 26 juillet 2016.
- **Qu'**une période d'essai et de familiarisation de vingt-six (26) semaines consécutives et réellement travaillées débute à compter de la date d'embauche.
- **Que** madame Sylvie Hébert bénéficie des mêmes avantages et conditions de travail que les employés cols blancs de la Ville de Beauharnois.

Adoptée unanimement.

**Numéro 2016-07-313 Annulation de la résolution 2016-03-090 -
Autorisation de signature – Ouverture d’une
marge de crédit – Banque Nationale**

Attendu que la Ville de Beauharnois est en pleine expansion et a de nombreux projets d’investissements ;

Attendu que la Banque Nationale a offert à la Ville de Beauharnois des conditions de financement avantageuses répondant à ses besoins ;

Attendu qu’afin de mieux gérer la liquidité du fonds d’administration, il y a lieu d’ouvrir une marge de crédit additionnelle de 4 000 000 \$ à la Banque Nationale ;

Il est proposé par monsieur Michel Quevillon

Appuyé par madame Linda Toulouse

Il est résolu :

- **D’autoriser** la directrice des Services administratifs et financiers d’ouvrir une marge de crédit de 4 000 000 \$ à la Banque Nationale pour la gestion du fonds d’administration.
- **D’annuler** la résolution 2016-03-090.

Adoptée unanimement.

**Numéro 2016-03-314 Octroi de contrat – Construction de
canalisations et d’ouvrages souterrains – Parc
industriel – Phase 2 – ING-2016-05-023**

Attendu qu’il y a lieu d’octroyer un contrat à un entrepreneur afin d’effectuer la construction de canalisations et d’ouvrages souterrains dans le parc industriel, à l’intersection du boulevard de l’Énergie (Route 236) et de la rue Turnbull;

Attendu qu’en vertu de l’article 573 de la *Loi sur les cités et villes*, une demande de soumissions publiques relative à un contrat de construction, d’approvisionnement ou de services comportant une dépense de 100 000 \$ et plus doit être publiée dans le système électronique d’appel d’offres approuvé par le gouvernement;

Attendu la Politique d’approvisionnement de la Ville de Beauharnois adoptée le 1^{er} juillet 2014 établissant notamment les règles administratives quant aux procédures d’acquisition de biens et services;

Attendu que trois (3) entreprises ont déposé une soumission soit :

Soumissionnaires	Montant soumis (sans taxes)
▪ 8246408 Canada Inc (G-TEX)	896 526,51 \$
▪ Environnement Routier NRJ Inc.	987 050,00 \$
▪ Transelec / Common Inc	1 004 950,00 \$

Attendu qu’il y a lieu d’octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire étant conforme ;

Il est proposé par monsieur Jacques Daoust

Appuyé par monsieur Guillaume Lévesque Sauvé

Il est résolu :

Numéro 2016-03-314 Octroi de contrat – Construction de canalisations et d’ouvrages souterrains – Parc industriel – Phase 2 – ING-2016-05-023 (suite)

- **D’octroyer** le contrat pour la construction de canalisations et d’ouvrages souterrains dans le parc industriel, à l’intersection du boulevard de l’Énergie (Route 236) et de la rue Turnbull à 8246408 CANADA INC. (G-TEK) ayant son siège au 180, boul. Bellerose ouest, Laval (Québec) H7L 6A2 au montant de 896 526,51 \$ (plus les taxes applicables).

- **Que** cette dépense soit payée à même le règlement d’emprunt 2012-11.

Adoptée unanimement.

Période de questions

Aucune question n’est posée à cette séance.

Numéro 2016-07-315 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Patrick Laniel
Appuyé par monsieur Guillaume Lévesque Sauvé
Il est résolu :

- **Que** la séance du conseil municipal soit et est levée à 19 h 26.

Adoptée unanimement.